

[Créer son entreprise](#) [1]

L'animateur économique vous accompagne en amont de votre projet de création ou de reprise d'entreprises (viabilité économique, étude de marché, prévisionnel, business plan, recherche de financements ...) ou en aval (recherche d'aides, mise en relation avec les partenaires financiers ...).

Les grandes étapes

Qu'il s'agisse d'une création ou d'une reprise d'entreprise, l'animateur économique vous apportera sa compétence pour vous guider à chaque étape :

- la définition de l'idée
- l'étude commerciale
- l'analyse des objectifs et des contraintes
- l'étude financière (montage du prévisionnel...)
- le montage du dossier de demande de financement (prêt d'honneur et prêt Nacre)
- l'étude juridique (statuts...)
- la mise en relation
- le lancement et le suivi du projet

A chacune de ses étapes, l'animateur peut être à vos côtés et vous aider.

Le Site de l'Agence France Entrepreneur (AFE) peut vous fournir les premières pistes, un contact avec l'animateur économique vous permettra d'affiner et de préciser votre projet et de l'adapter au contexte local. Plus d'infos : <https://bpifrance-creation.fr/> [2]

[Quels sont les financements ?](#) [3]

[Qui sont les partenaires de la création d'entreprises ?](#) [4]

URL source: <https://www.deuxvallees.fr/emploi-developpement-economique-formation/creer-son-entreprise>

Liens

[1] <https://www.deuxvallees.fr/emploi-developpement-economique-formation/creer-son-entreprise>

[2] <https://bpifrance-creation.fr/>

[3] <https://www.deuxvallees.fr/les-aides-financieres-pour-creer-son-entreprise>

[4] <https://www.deuxvallees.fr/creation-dentreprise/creer-son-entreprise/les-partenaires-du-developpement-economique>